

STATIONNEMENT PAYANT :



**COLOMBES DOIT REPRENDRE
LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« **TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE** »

INADMISSIBLE !

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

qparknazaratuit92@gmail.com

Retrouvez tous nos articles sur : www.lapetitgazette.com



CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE
LA ZONE BLEUE, UNE PÉRIODE
PROBATOIRE DE 2 MOIS S'AVÈRE
INDISPENSABLE AVANT DE
VERBALISER !!!

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

La zone bleue doit être opérationnelle **le 1^{er} mai prochain.**

A compter de cette date, tous les véhicules qui n'auront pas le badge **seront verbalisés quotidiennement, l'amende sera de 35 €.**

Hors certains colombiens **n'auront peut-être pas pu être informés**, d'autres **seront peut-être hospitalisés**, certains ne reviennent sur Colombes que tous les quelques mois ect.....

Le Collectif demande donc à la municipalité « **d'informer** » plutôt que de verbaliser, **du 1^{er} mai au 1^{er} juillet.**

Il suffira que les ASVP déposent sur les parebrises **non pas une amende, mais une note d'information** expliquant la situation et précisant la date de la fin de la période probatoire.

De cette façon, les colombiens qui stationnement dans ces zones et qui pour **n'importe quelle raison** n'auront pas pu ou su comment obtenir le badge, ne subiront pas **les conséquences financières désastreuses** que l'on peut imaginer.

Notre demande est parfaitement légitime pour protéger les automobilistes colombiens qui souffrent déjà assez des conséquences du stationnement payant.

INUTILE D'AJOUTER UNE NOUVELLE PONCTION SUR LE BUDGET DES FAMILLES COLOMBIENNES

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr